Commune de Droyes

Plan Local d'Urbanisme



Annexes Sanitaires

"Vu pour être annexé à la délibération du 24/06/2017
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme."

Fait à Saint-Dizier,
Le Président,

Communauté d'agglomération Saint-Dizier Der & Blaise

Reçu à la Préfecture
de la Haute-Marne

Le 25 JAN. 2018

ARRÊTÉ LE : 16/07/2015
APPROUVÉ LE : 24/06/2017

Etude réalisée par :

Environnement Conseil
Urbanisme Environnement Communication

agence Nord
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. 03 27 97 36 39

agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
251 rue Clément Ader - Bât. B
27000 Evreux
Tél. 02 32 32 53 28

Groupe auddicé
Environnement Conseil · airele · Institut auddicé

www.auddice.com

S. P. D.
2 JAN 2004
ARRIVÉ

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DROYES

Séance du Samedi 10 janvier 2004

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	8
Date de la convocation		
6 janvier 2004		
Date d'affichage		
6 janvier 2004		

L'an deux mil quatre, le dix janvier, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : HERBILLON L., MANIN J., DEMOULIN J.C., CHARPENTIER S., THOMAS J.C., GERARD G., BLEUZEN A., CLEMENT H.

Absents Excusés : FERRANDON M.A.
Absents : GERBEAU D., ROLIN B.
Secrétaire de Séance : CLEMENT H.

Approbation du zonage « Assainissement » établi par le Cabinet BUFFET

Le Conseil Municipal,

Considérant les conclusions du Cabinet BUFFET, chargé par la Communauté de Communauté de Communes du PAYS du DER de l'étude de zonage d'assainissement de la commune, et constatant que rien ne s'oppose formellement à la mise en place d'un assainissement collectif dans le bourg et d'un assainissement autonome dans les écarts en conformité avec les nouvelles réglementations,

Décide de confirmer sa position initiale et approuve le rapport tel que présenté.

Reçu à la Sous-Préfecture
de SAINT-DIZIER
Le : 15 JAN 2004
SOUS PRÉFECTURE DE ST DIZIER (Haute-Marne) 03

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU DER

DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'An Deux Mil Quatre, le douze février, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays du Der se sont réunis en la salle des fêtes de ROBERT-MAGNY, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le cinq février Deux Mil Quatre.

Etaient présentes les communes de :
CEFFONDS : M. PERNY Serge, Mme JACQUIER Claudette, M. PRICOT Christian, M DHEU Hervé M. MONIOT Daniel,
DROYES : M. HERBILLON Louis, M. GERARD Gilles, M. MANIN Jacques,
FRAMPAS : M. JEANSON Jean-Marie, M. DROUARD Florent,
LONGEVILLE / la LAINES : M. DHYEVRE Serge, Mme JEANJEAN Arlette, M. JUILLY Michel,
LOUZE : M. BONAFOUS Jacques,
MONTIER-EN-DER : M. BAYER Jean-Jacques, M. DESSAUX Bernard, M. VAN HOORNE Jean-François, Mme GIRARD Martine,
PLANRUPT : M. RESIDORI Jean, M. PEROT Joël,
PUELLEMONTIER : M. NIEDERBERGER Bernard, M. MORENO Antony,
ROBERT-MAGNY/ LANEUVILLE à REMY : M. MION Christian, M. GOUGET Hubert, M. JEANSON Guy,
THILLEUX : M. WEBER Alain, M. RENAUD Claude.

Absent représenté :
LOUZE : M. PASQUIER Bernard, représenté par M. BONAFOUS Jacques,
MONTIER-EN-DER : M. JOUANNEAU Patrice, représenté par Mme GIRARD Martine,
MONTIER-EN-DER : M. LESDANON Jean, représenté par M. BAYER Jean-Jacques,

Absent :
MONTIER-EN-DER : M. FAIVRE William

APPROBATION DES CONCLUSIONS DU RAPPORT DU CABINET BUFFET ETUDE DE ZONAGE DES COMMUNES DE DROYES ET PUELLEMONTIER

Le Président,

Informe le Conseil Communautaire que, suite à la réunion finale de l'étude de zonage d'assainissement des Communes de Droyes et Puellemontier, les dites Communes ont décidé, par délibérations respectivement du 10/01/04 et du 26/09/03, d'approuver les recommandations du Bureau d'études, c'est-à-dire :

- pour la Commune de Droyes : - assainissement collectif dans le bourg
 - assainissement autonome dans les écarts
- pour la Commune de Puellemontier : assainissement autonome sur toute la commune

Reçu à la Sous-Préfecture de SAINT-DIZIER
Le : 13 FEV 2004

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide :

- d'entériner les conclusions des rapports du Cabinet BUFFET concernant le zonage d'assainissement de ces Communes.

- autorise le Président, ou pour le Président, le Vice-Président, à signer le marché et toutes pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président



Communauté de Communes du Pays du Der

COMMUNE DE DROYES

ASSAINISSEMENT

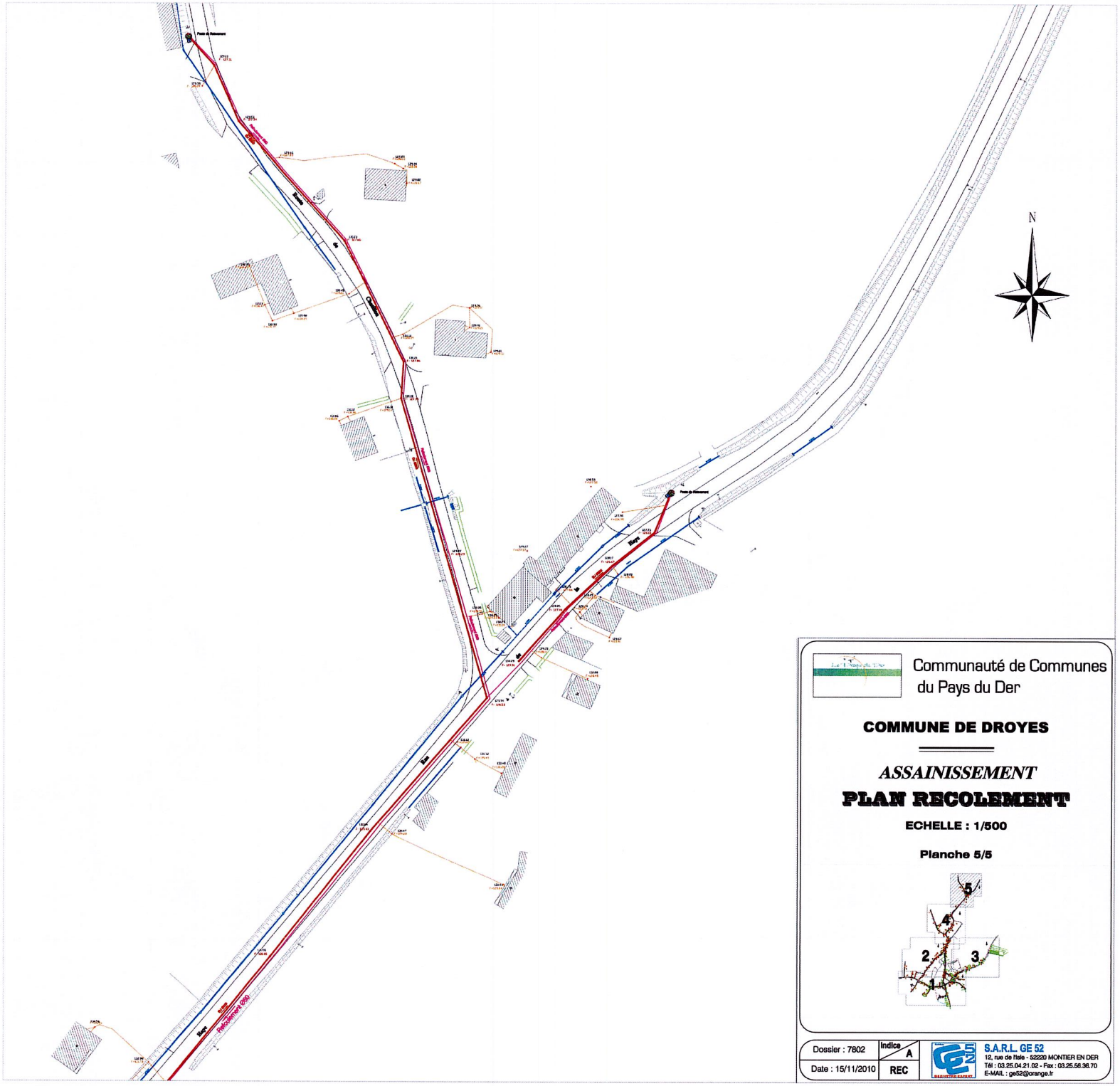
PLAN RECOLEMENT

ECHELLE : 1/500

Planche 1/5

Dossier : 7802	Indice A
Date : 15/11/2010	REC

S.A.R.L. GE S2
10, rue de Paris - 52200 MONTIER EN DER
Tél : 03.25.04.21.52 - Fax : 02.25.36.26.70
E-MAIL : ges2@orange.fr



N

Communauté de Communes
du Pays du Der

COMMUNE DE DROYES

ASSAINISSEMENT

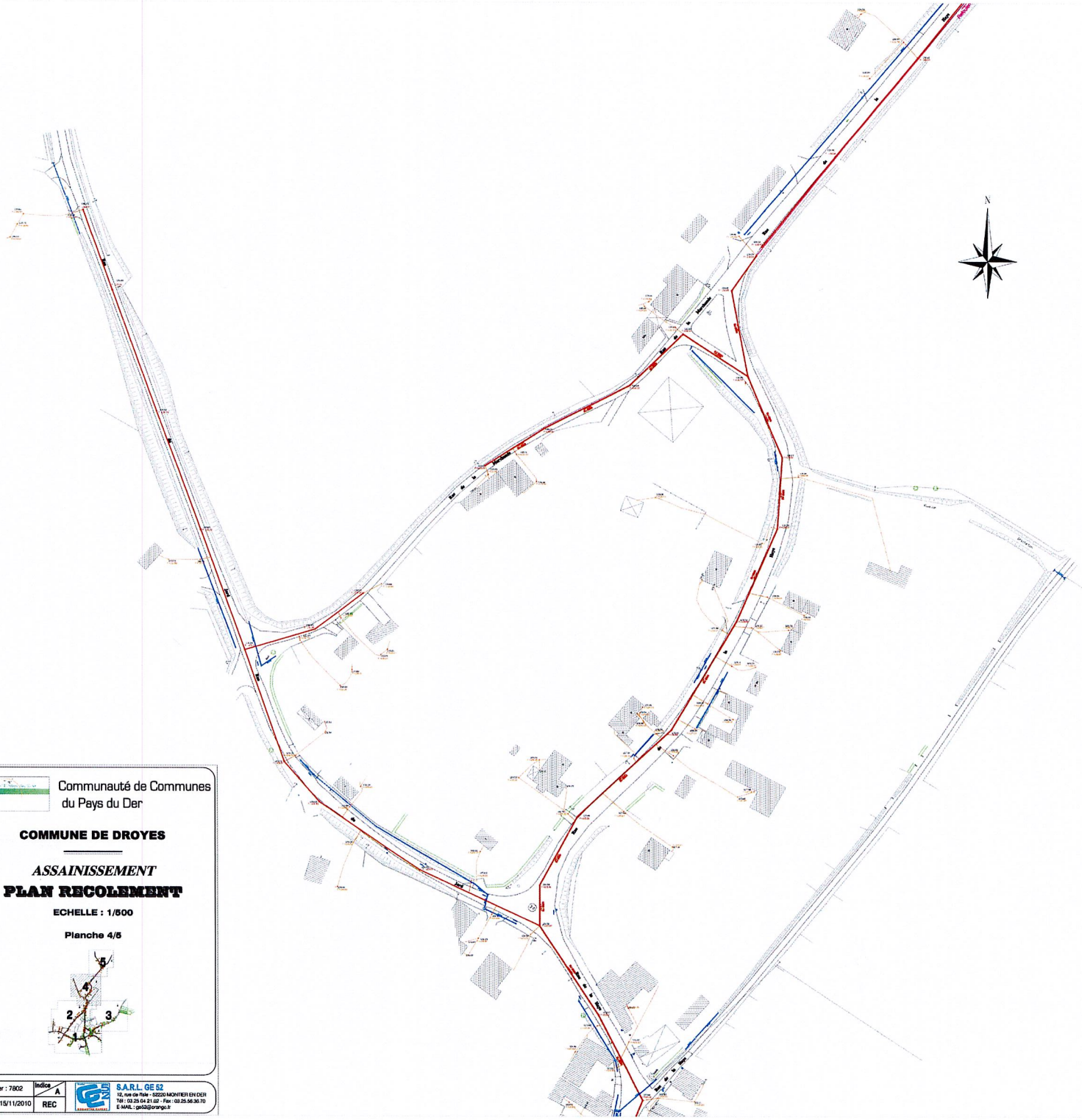
PLAN RECOLEMENT

ECHELLE : 1/500

Planche 5/5

Dossier : 7802	Indice	A
Date : 15/11/2010		REC

S.A.R.L. GE 52
12, rue de l'Isle - 52220 MONTIER EN DER
Tél : 03.25.04.21.02 - Fax : 03.25.56.36.70
E-MAIL : ge52@orange.fr



Communauté de Communes
du Pays du Der

COMMUNE DE DROYES

ASSAINISSEMENT

PLAN RECOLEMENT

ECHELLE : 1/500

Planche 4/5

Dossier : 7802	Indice A	S.A.R.L. GE 52 12, rue de l'Isle - 52220 MONTIER EN DER Tél : 03.25.04.21.02 - Fax : 03.25.56.36.70 E.MAIL : ge52@orange.fr
Date : 15/11/2010	REC	

du Pays du Der

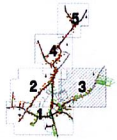
COMMUNE DE DROYES

ASSAINISSEMENT

PLAN RECOLEMENT

ECHELLE : 1/500

Planche 3/5



Dossier : 7802	Indice A	S.A.R.L. GE 52 12, rue de l'Isle - 52220 MONTIER EN DER Tél : 03.25.04.21.03 - Fax : 03.25.56.36.70 E-MAIL : ge52@orange.fr
Date : 15/11/2010	REC	

Communauté de Communes
du Pays du Der

COMMUNE DE DROYES

ASSAINISSEMENT

PLAN RECOLEMENT

ECHELLE : 1/500

Planche 2/5



Dossier : 7802	Indice A
Date : 15/11/2010	REC

S.A.R.L. GE 52
12, rue de Perle - 52220 MONTIER EN DER
Tél : 03.25.04.21.02 - Fax : 03.25.92.26.70
E-MAIL : ge52@orange.fr

ZONAGE DES EAUX USEES
Commune de DROYES

- Zonage destiné à l'assainissement non-collectif
- Zonage destiné à l'assainissement collectif (situation urbanistique actuelle)
- Zonage destiné à l'assainissement collectif (situation urbanistique future)
- Zone urbanisable

LE BOURG

Projet provisoire de lotissements

FERME RUPT DE CHEVRY

FERME DES HAUTS JARD

LES GRANGES

FERME LES TOUCHELLES

FERME BERZILLERES

LE VOY

ZONAGE DES EAUX PLUVIALES
Commune de DROYES

Zone de gestion collective des eaux de pluie
(présence de busage, caniveau, fossé)

LE BOURG

FERME RUPT DE CHEVRY

FERME DES HAUTS JARD

LES GRANGES

FERME LES TOUCHELLES

FERME BERZILLERES

LE VOY

Commune de Droyes

Plan du réseau d'eau potable

1 / 2 000

Sources : Mairie de Droyes (juillet 2013)

Etudes réalisé par

Environnement Conseil Urbanisme Environnement Communication

Agence Nord
ZAC du Chesnemont
52 bis rue Pierre Mendès France
52100 Saint-Dizier
Tél : 03 25 07 58 80

Agence Sud
Espace Sainte-Croix
Rue Jean-Baptiste Corot
10380 Bréviandes-les-Grandes
Tél : 03 25 40 07 01

www.environnement-conseil.com

Agence Ouest
Parc d'activités de Lady Savine
Rue Jean-Baptiste Corot - BP 61
27320 Droisy
Tél : 02 32 52 52 24

auddicé

Légende

- Ø 125 mm
- Ø 110 mm
- Poteau incendie

Droyes - Bourg

Hameau du Voy

Hameau des Granges

Cagnage de la Paix

Berzillieres